

L'ALSF apporte son soutien au projet d'électricité de Djibouti

Le Conseil de gestion de l'ALSF a approuvé un projet visant à aider le gouvernement de Djibouti à négocier un Contrat d'achat d'électricité et d'autres documents connexes relatifs au projet d'électricité de Djibouti. En résumé, l'ALSF mettra à disposition des conseillers juridiques ainsi que des conseillers financiers et techniques en vue d'orienter le gouvernement lors de ces négociations.

De même, l'ALSF organisera des activités de renforcement des capacités à l'intention des responsables gouvernementaux et du personnel technique clés à Djibouti dans le but de les doter des compétences nécessaires pour négocier des accords d'investissement équitables et durables dans les années à venir.

L'on s'attend à ce que le projet d'électricité de Djibouti contribue potentiellement à fournir une capacité supplémentaire de 80 MW (soit 60 MW d'énergie éolienne et au moins 20 MW d'énergie solaire) au réseau du pays, augmentant ainsi l'accès à l'électricité pour ses citoyens.

L'Académie de la Facilité africaine de soutien juridique forme les avocats africains à la négociation d'accords pour des investissements dans les secteurs économiques clés

La Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) a récemment organisé une formation à l'intention des avocats et des négociateurs gouvernementaux africains, en vue de renforcer leurs capacités de négociation dans la perspective des négociations d'accords impliquant des investissements dans les secteurs économiques clés.

Prévu pour se tenir à Accra, au Ghana, pendant deux jours (les 14 et 15 février 2019), l'atelier a été organisé conjointement avec l'Association des cabinets d'avocats d'affaires africains (ABFLA), sous les auspices de « l'Académie de l'ALSF ». Quarante (40) négociateurs gouvernementaux et 30 avocats en cabinet privé représentant des organisations publiques et privées à travers toute l'Afrique y ont pris part.

Dans son allocution d'ouverture, Stephen Karangizi, Directeur et Président directeur général de l'ALSF a indiqué que les thèmes abordés au cours de cette formation ont été « minutieusement choisis pour combler les déficits de connaissance identifiés entre la formation académique des avocats et la pratique juridique ».

Les participants ont bénéficié d'un large éventail de riches contributions et contenus juridiques sur les techniques nécessaires pour négocier avec succès des accords d'investissement durables et équitables dans le cadre des projets ciblant les secteurs de l'énergie, des mines, du pétrole et du gaz. Les subtilités juridiques et de la négociation d'autres projets et partenariats public-privé dans le domaine de l'infrastructure ont également été prises en compte. Les participants et les responsables gouvernementaux présents à l'atelier ont salué l'initiative, indiquant que les compétences acquises étaient pertinentes et essentielles à l'exercice efficace et efficient de leurs fonctions professionnelles et responsabilités officielles.

M. Karangizi a également fait observer que le programme d'études de l'Académie a été élaboré conjointement par l'ALSF, les barreaux nationaux et régionaux, notamment l'Association des avocats de la Communauté de développement d'Afrique australe, le Barreau de l'Afrique de l'Est et le Centre international de formation en Afrique des avocats francophones basé à Cotonou, au Bénin. L'initiative de renforcement des capacités de l'Académie est également accessible en ligne via un portail pourvu d'outils d'apprentissage et de documents tirés de la bibliothèque de l'ALSF.

L'atelier d'Accra a également fourni l'occasion à l'ALSF de lancer un appel aux pays membres régionaux pour qu'ils apportent leur contribution aux ressources financières de l'ALSF, et ce, dans le but de renforcer sa capacité à soutenir les pays africains lors de leurs litiges avec les créanciers et de leurs négociations dans le cadre de transactions commerciales complexes.

Les précédentes sessions de l'Académie de l'ALSF se sont tenues à Kigali, au Rwanda et à Cotonou, au Bénin, respectivement en octobre et novembre 2018.

La Facilité africaine de soutien juridique participe à la Conférence sur l'investissement dans le secteur minier (Indaba) de 2019

L'ALSF a participé au 25th Anniversaire de la Conférence sur l'investissement dans le secteur minier qui s'est tenue du 3 au 6 février 2019. À l'instar des années précédentes, l'événement a attiré un certain nombre de hauts responsables gouvernementaux, de partenaires au développement, d'investisseurs et un échantillon représentatif d'autres parties prenantes.

Cette conférence a été officiellement ouverte par S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud et S.E. Akufo-Addo, Président de la République du Ghana. Y ont également pris part 35 ministres africains des Mines.

Au cours de cet événement, le Directeur de l'ALSF, Stephen Karangizi, a animé deux sessions, dont la première était une table ronde ministérielle et de présidents directeurs généraux portant sur le nationalisme en matière de ressources, la gestion des impôts et revenus et la révolution industrielle dans le secteur extractif en Afrique du Nord et de l'Ouest. Quant à la seconde, elle a réuni cinq ministres des Mines d'Afrique australe pour discuter des potentialités extractives dans leurs pays respectifs.

Par ailleurs, l'équipe de l'ALSF a eu une rencontre et a discuté de manière séparée avec 9 délégations ministérielles africaines. À cette occasion, la Facilité a assuré le suivi de la mise en œuvre de ses interventions dans ces pays et en a profité faire des consultations sur la manière dont elle peut maintenir son implication et son impact. Enfin, l'ALSF a participé à une session parrainée par le Centre africain des ressources naturelles de la Banque africaine de développement sur la chaîne de valeur des minéraux pour le développement de l'Afrique.

L'ALSF lance sa procédure-cadre de passation de marchés pour le « Panel A »

L'ALSF a lancé sa procédure de passation de marchés pour la sélection du « Panel A » (cabinets d'avocats ayant une expertise internationale) du Panel de conseillers juridiques de l'ALSF.

L'ALSF entend conclure des contrats-cadres pour la passation de marchés de services juridiques. Conformément à cette Demande de propositions (DdP), l'ALSF sélectionnera des cabinets d'avocats ayant une expérience et une expertise spécifiques pour les nommer au Panel de conseillers juridiques de l'ALSF. Les membres du Panel se verront ensuite engagés pour fournir des services juridiques sur la base d'appels sur contrat.

L'ALSF créera deux panels distincts, comme suit :
– 'Panel A' – Conseillers juridiques ayant une expertise internationale, notamment dans les pays africains ;
– 'Panel B' – Conseillers juridiques ayant une expertise locale dans les juridictions africaines.

La procédure de passation de marchés actuelle ne concerne que le 'Panel A'. Celle du 'Panel B' se déroulera à une date ultérieure.

Veuillez trouver ci-dessous les liens menant vers les avis de passation de marchés tant en français qu'en anglais. Nous espérons qu'un nombre maximum de cabinets d'avocats pourra participer à cette procédure de passation de marchés.

Anglais : <https://www.afdb.org/en/documents/document/eoi-procurement-of-panel-a-of-the-alsf-legal-panel-108023/>

Français : <https://www.afdb.org/fr/documents/document/eoi-procurement-of-panel-a-of-the-alsf-legal-panel-108023/>

La Facilité africaine de soutien juridique noue un partenariat avec le Centre de ressources des PPP dans le secteur des infrastructures (PPPLRC)

La Facilité africaine de soutien juridique a apporté une contribution financière au Centre de ressources des PPP dans le secteur des infrastructures (PPPLRC) afin de mener des activités de gestion des connaissances dans le domaine des PPP, notamment dans les États fragiles. Avec plus de 17 % de visiteurs sur le site issus de l'Afrique subsaharienne en 2018 seulement, le PPPLRC a démontré qu'il est un partenaire stratégique dans la réalisation des activités de gestion des connaissances et de renforcement des capacités de l'ALSF.

Cette collaboration mettra l'accent sur les questions transversales dans le cadre des PPP. Le projet soutiendra et élaborera des produits de gestion des connaissances liés aux PPP et veillera à ce que ces derniers soient livrés au public cible.

Au cours des deux prochaines années, le PPPLRC continuera de s'étendre pour aborder de nouveaux thèmes ainsi que renforcer ceux existants, notamment le lancement d'une nouvelle section sur les PPP climato-intelligents, qui examinera le contexte sous-tendant la nécessité des PPP climato-intelligents (accords internationaux sur le climat) ; et explorer des méthodes visant à s'attaquer aux effets du changement climatique.

Prochains événements

- 9 avril 2019: Réunion ordinaire des membres du Conseil de gestion de l'ALSF, Abidjan, Côte d'Ivoire
- 17 mai 2019: Réunion informelle du Conseil de gouvernance de l'ALSF, Abidjan, Côte d'Ivoire
- 21 mai 2019: Réunion des donateurs, Abidjan, Côte d'Ivoire
- 10 juin 2019: Réunion du Conseil de gestion, Malabo, Guinée équatoriale
- 11 juin 2019: Réunion du Conseil de gouvernance, Malabo, Guinée équatoriale
- 11 juin 2019: Réunion de haut niveau, Malabo, Guinée équatoriale
- 26 novembre 2019: Réunion du Conseil de gestion, Abidjan, Côte d'Ivoire



Copyright © 2019 African Legal Support Facility; All rights reserved.

Our mailing address is:

African Legal Support Facility
Immeuble CCIA Plateau Avenue Jean-Paul II 01 BP 1387
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Email: alsf@afdb.org
www.alsf.org

If you no longer wish to receive mail from us, you can [Unsubscribe](#) (accountaddress)